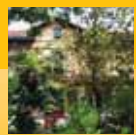
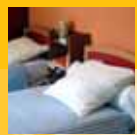
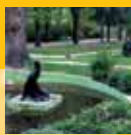


C E T P V



Centre hospitalier
Sainte-Anne

Le Centre d'Évaluation des Troubles
Psychiques et du Vieillessement



LA STRUCTURE



Le CETPV est une structure ambulatoire et intersectorielle. Sa vocation est l'expertise diagnostique et thérapeutique de situations gérontopsychiatriques associant à des degrés variables une souffrance psychologique, des modifications comportementales et une plainte intellectuelle.

L'objectif de notre équipe est de définir avec le patient et son accompagnant le dispositif thérapeutique et l'orientation la plus appropriée au sein de la filière de soins.

L'intervention du CETPV s'inscrit dans un partenariat avec les différents correspondants médicaux : médecins référents ou coordonnateurs, psychiatres des centres médico-psychologiques, médecins gériatres hospitaliers...

LES MISSIONS

Une mission d'évaluation diagnostique, thérapeutique et d'orientation pour les patients âgés

Le CETPV offre un accueil aux patients qui présentent un état de souffrance psychologique (anxiété, dépression, stress...) associé ou non à des préoccupations autour d'une diminution de leurs performances intellectuelles (mémoire, concentration...) et d'une altération de leur comportement (retrait, perte d'initiative, diminution de l'autonomie, difficultés dans les interactions sociales ou familiales...).

Une aide personnalisée aux familles des malades

L'équipe du CETPV offre également la possibilité d'une écoute individuelle, de conseils et d'une éventuelle orientation thérapeutique aux proches des personnes âgées rencontrant des difficultés.

LES OBJECTIFS

- analyser la plainte du patient
- établir le diagnostic médical d'une souffrance psychologique, d'une altération du caractère et du comportement ou d'une diminution des performances intellectuelles et de l'autonomie
- identifier la (ou les) causes possibles de ces dysfonctionnements
- délivrer une information claire et précise sur la nature des troubles identifiés et établir, lorsque cela est possible, un pronostic
- proposer une stratégie thérapeutique adaptée, pharmacologique, psychologique et sociale
- conseiller une orientation au sein des filières de soins apparaissant les plus appropriées
- suivre l'évolution et évaluer à distance l'efficacité de la stratégie proposée en partenariat avec le médecin correspondant



LES DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS

La première évaluation

Cette première rencontre permet, selon les cas, de rassurer un certain nombre de patients, d'établir chez d'autres un diagnostic de maladie d'Alzheimer (ou apparentée) ou de trouble mental. Elle permet aussi de programmer les évaluations complémentaires de l'hospitalisation de journée ou encore de planifier une hospitalisation de semaine.

L'évaluation programmée en hospitalisation de jour (HdJ)

Elle requiert une disponibilité d'une journée du patient et de son accompagnant.

L'évaluation à distance

Cette évaluation est proposée 3 à 12 mois après la première évaluation, parfois plus précocement sur demande du médecin référent ou du spécialiste assurant le suivi du patient. Elle peut être renouvelée.

Le bilan d'HdJ

L'HdJ comprend la réalisation :

- d'une évaluation neuropsychologique adaptée au profil clinique et à l'état mental du patient
- d'une imagerie cérébrale (IRM cérébrale ou scanner cérébral)
- d'un bilan biologique et d'un électrocardiogramme (ECG)
- d'une consultation cardiologique.
- d'une évaluation du statut nutritionnel.

La restitution des résultats de l'évaluation et l'élaboration du projet thérapeutique

C'est le dernier temps de l'évaluation. Hypothèses diagnostiques, propositions thérapeutiques et cadre de soins sont discutés en équipe au cours d'une réunion de synthèse hebdomadaire en présence des différents intervenants sollicités. La restitution des résultats de cette synthèse est faite au patient, seul ou en présence de son accompagnant.

RETOUR AU DOMICILE OU DANS L'INSTITUTION

Il s'accompagne de la reprise du suivi par le médecin référent avec les propositions thérapeutiques suggérées par l'équipe du CETPV. Dans certains cas, l'instauration d'un suivi médical et/ou d'un accompagnement psychologique spécialisé par un psychiatre ou psychologue libéral ou au centre médico-psychologique du secteur peut être envisagée en partenariat avec le médecin traitant. De même, en cas de diagnostic d'une maladie d'Alzheimer,

la prescription d'un traitement inhibiteur de l'acétylcholinestérase ou de mémantine par un médecin de notre équipe sera relayée par le médecin référent. Selon le niveau d'autonomie, des propositions d'aménagement domestique et des conseils en vue d'un maintien à domicile adapté et d'une préservation de l'autonomie (soins infirmiers libéraux, auxiliaires de vie, aides bénévoles...) seront proposés.

ORIENTATION VERS UNE HOSPITALISATION TEMPS PLEIN EN MILIEU PSYCHIATRIQUE OU GÉRIATRIQUE

Le CETPV est une structure ambulatoire à visée d'évaluation et d'orientation, la nécessité d'une évaluation temps plein au décours immédiat de l'évaluation demeure assez rare. L'admission au sein des lits d'hospitalisation géro-psi-chiatriques du SHU peut être envisagée lorsque la poursuite de l'observation psychocomportementale ou l'instauration d'un traitement psychopharmacologique sous surveillance médicale apparaissent préférables

ou encore lorsqu'un moyen thérapeutique spécifique s'impose, par exemple stimulation magnétique transcrânienne répétée ou électroconvulsivothérapie. Dans les cas où, les patients n'ont eu qu'un accès très tardif aux soins, l'orientation vers une structure hospitalière gériatrique (court ou moyen séjour) ou vers le service de secteur psychiatrique est planifiée avec l'aide du médecin référent.



Des avis médicaux et des examens paracliniques complémentaires sont indiqués dans l'exploration des cas les plus complexes, par exemple ceux où la baisse des performances intellectuelles et de l'autonomie survient chez un patient aux antécédents caractérisés de troubles mentaux. L'expertise des équipes du Centre Mémoire de Ressource et de Recherche (CMRR) peut être sollicitée dans ces situations.

AU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

L'exploration de la personnalité au moyen des tests projectifs (test de Rorschach, TAT) et des inventaires de personnalité peut être associée avec bénéfice à l'évaluation neuropsychologique, dans les situations où l'interprétation du profil cognitif est rendue plus difficile par la présence d'un trouble de la personnalité ou d'une autre affection mentale comorbide. Cette exploration du fonctionnement psychique contribuera à poser l'indication d'un soutien psychologique ou d'une psychothérapie structurée (Laboratoire de psychologie, 1^{er} étage, SHU).

Des avis neurologiques ou des explorations fonctionnelles complémentaires (Electroencéphalogramme...) peuvent être nécessaires. Ces avis sont donnés par les neurologues du département de neurologie de l'hôpital Sainte-Anne (Pr JL Mas, centre Raymond Garcin, 2^{ème} étage) ou de l'équipe du traitement de la douleur (Dr MC Djian, centre Raymond Garcin-RDC), les explorations fonctionnelles sont réalisées au pôle de neurophysiologie clinique (Dr B. Gueguen). L'avis d'un médecin en soins somatiques peut être sollicité en cas de polyopathie (Dr T Nicot).

AUPRÈS DES STRUCTURES CORRESPONDANTES DU CETPV

Aux difficultés diagnostiques et thérapeutiques, certaines situations associent l'obligation d'une réflexion éthique, par exemple autour de la question de l'annonce diagnostique ou celle du conseil génétique chez les apparentés de patients atteints

de maladies d'Alzheimer. Une réflexion interdisciplinaire s'impose en partenariat avec les équipes du CMRR-Paris sud (Pr AS Rigaud - Hôpital Broca ; Pr B Dubois - groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière).

LORS DU RENDEZ-VOUS

- Le courrier du médecin référent est préférable ; celui-ci permettra d'anticiper les modalités d'évaluation requises et de programmer selon les cas une première évaluation ou une HdJ. Il accroît la garantie d'une permanence du suivi médical.
- L'accompagnement familial lors de l'évaluation est nécessaire ; le patient doit être accompagné d'un membre de sa famille, d'un proche ou d'un soignant de l'institution où il réside.
- Les documents médicaux et administratifs à apporter lors du 1^{er} rendez-vous sont la carte vitale et son attestation ainsi qu'une éventuelle carte de mutuelle. La consultation des dernières ordonnances établies par le médecin référent et des examens complémentaires effectués dans les années précédentes (en particulier scanner ou IRM cérébrale ou bilans de mémoire réalisés dans d'autres structures...) optimisent l'interprétation des résultats de l'évaluation actuelle et permettent l'instauration d'un traitement dans les meilleures conditions.

3 psychiatres

spécialisés en gériopsychiatrie

Dr Thierry GALLARDA
(Responsable d'unité fonctionnelle, praticien hospitalier)
t.gallarda@ch-sainte-anne.fr

Dr Eric NEUMAN
(psychiatre, praticien attaché)
e.neuman@ch-sainte-anne.fr

Dr Rénauld ASVAZADOURIAN
(psychiatre, praticien attaché)
r.asvazadourian@ch-sainte-anne.fr

1 cadre de santé

Me Cécile BAT
c.bat@ch-sainte-anne.fr

2 infirmières référentes

Me Nelly AITA
n.aita@ch-sainte-anne.fr

Me Christelle DUQUEF
c.duquef@ch-sainte-anne.fr

2 psychologues

spécialisés en neuropsychologie

Mr Emmanuel GUILIANO
e.guiliano@ch-sainte-anne.fr

Me Dominique WILLARD
d.willard@ch-sainte-anne.fr

1 secrétaire médicale

Me Justine Duranty
Secretariat-consult-SHU@ch-sainte-anne.fr

**Le Centre d'Evaluation des Troubles Psychiques et du Vieillissement
de l'Hôpital Sainte-Anne**

Service Hospitalo-Universitaire du Professeur Olié

Responsable d'unité fonctionnelle

Docteur Thierry Gallarda

7, rue Cabanis

75674 PARIS cédex 14

www.ch-sainte-anne.fr



PRENDRE RENDEZ-VOUS

consultations uniquement sur RV du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Secrétariat médical

Me Justine DURANTY

Tél : 01 45 65 81 05

Secretariat-consult-SHU@ch-sainte-anne.fr

Accueil infirmier / Information :

Me Nelly AITA, Me Christelle DUQUEF

Tél : 01 45 65 77 82

Fax : 01 45 65 77 94

n.aita@ch-sainte-anne.fr

c.duquef@ch-sainte-anne.fr

